



Gares & Connexions



CSE

CSE ordinaire du 19 avril 2023

Votants : 16 UNSA-Ferroviaire, 4 CGT,
0 SUD-Rail, 1 CFTD, 1 CFE-CGC



La séance en présentiel s'est ouverte par la
déclaration liminaire de vos élus UNSA-Ferroviaire
que vous retrouvez sur le groupe [@workplace UNSA \(ICI\)](#).



1

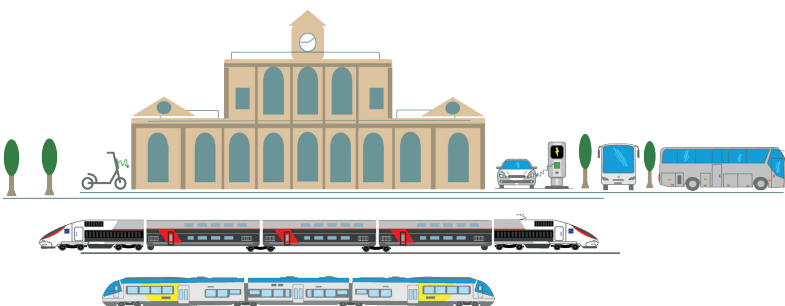
Bloc 3 de la loi Rebsamen

(Marianne BONNET et Théophile MORIN du cabinet SECAFI,
Anne REBEYROTTE et Marie-Laure DIEU-GUILLOT)

Retrouvez les comptes-rendus des
réunions des 3 et 4 avril 2023 rédi-
gés par le Président de la commis-
sion formation du CSE sur le groupe
Workplace du CSE évoquant le bilan
2022 [\(ICI\)](#) et le suivi de la gestion
prévisionnelle de l'emploi et des
compétences (GPEC) [\(ICI\)](#).



L'information - consultation portait
sur le volet de la situation sociale
de Gares & Connexions. Le rapport
présenté par le cabinet SECAFI sur
l'année 2022 met en lumière, no-
tamment, des sujets pour lesquels
la délégation UNSA-Ferroviaire note
une amélioration, et d'autres pour
lesquels il reste des choses à faire.



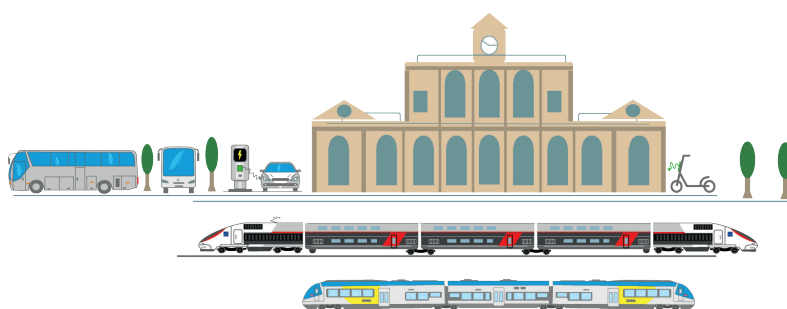
UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions

Points positifs


- Les éléments présentés et partagés lors des différentes commissions sont de qualité. Les échanges avec les différentes équipes démontrent la volonté de transparence de la direction. Au 31 décembre 2022, l'effectif total est de 4 349 agents, soit + 122 agents majoritairement liés aux détourages des gares. Il y a eu 79 recrutements, dont plus de 80 % sur des postes dits « cœur de métier ». La SA G&C affirme sa volonté de privilégier la mobilité entrante comme levier pour répondre aux besoins de l'entreprise, tout comme l'alternance : 65 % des alternants sont sur des missions « cœur de métier ». On dénombre 15 recrutements d'ex-alternants en 2022 avec un objectif 2025 de 30 % de recrutements issus de l'alternance.
- L'effort de formation est notable en 2022, avec des heures de formation qui ont dépassé celles de 2021 et les prévisions initiales ; la mobilisation de toutes et tous est à valoriser. Pourtant, le taux de remplissage reste insatisfaisant (68 %). En effet, les annulations sont encore trop nombreuses, notamment sur les sessions de formation non certifiantes, avec toujours la même problématique : dégager les agents de la production pour qu'ils se forment.

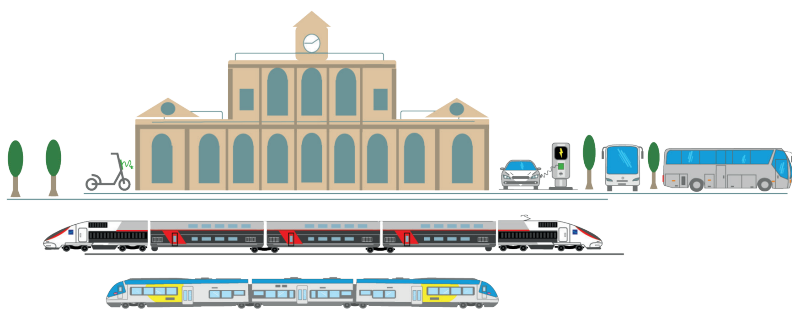


- Les élus UNSA-Ferroviaire relèvent également la volonté de l'entreprise de s'améliorer sur les outils de suivi au service de la prévention, même s'il reste encore des DRG (direction régionale gares) à sensibiliser (ou resensibiliser) sur les formations, la sécurité, la QVT et sur l'importance d'alimenter les actions de prévention.



Points à améliorer

- Le nombre de démissions est sur un point haut avec 36 départs, majoritairement des agents du cadre permanent. L'âge moyen des démissionnaires est de 35 ans, avec 8 années d'ancienneté.
 - Le rapport souligne également le fait que les plans de performance sont et seront portés majoritairement par les fonctions support. Pourtant, un effectif qui augmente du fait des détournages, c'est un nombre d'opérationnels qui augmente aussi : le dimensionnement des fonctions support doit rester adapté aux besoins des opérationnels.
 - L'absentéisme pour maladie (hors longues maladies) est important sur certaines DRG : Grandes Gares Parisiennes, Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France - Normandie. Même si l'entreprise semble s'être emparée du sujet, le lien avec une dégradation des conditions de travail n'est, pour le moment, pas investigué... Combien d'agents absents plusieurs fois dans l'année ? Ce sont des signaux d'un mal-être au travail.
- 
- Ce mal-être est visible également au travers de l'enquête « C'est à Vous ». Si 85 % des agents interrogés de G&C « aiment » travailler au sein de la SA G&C, 37 % ne recommanderaient pas l'entreprise, et 39 % expriment une inquiétude quant à leur avenir au sein de G&C. 20 % des répondants déclarent ne pas disposer de formation ou de ressources suffisantes pour bien faire leur travail. 30 % des interrogés estiment que les réussites ne sont pas reconnues et valorisées. Nous parlons ici du sens au travail.
 - L'augmentation de la non-reconnaissance des accidents de travail interroge également. Même si les motifs de refus de la CPR ne sont pas communiqués, un suivi, au trimestre par exemple, doit être présenté aux élus. De plus, l'hétérogénéité de l'accidentologie des salariés d'entreprises extérieures surprend : toutes les entreprises extérieures prestant pour SNCF G&C doivent être transparentes sur la remontée de ces indicateurs.
 - **Ainsi, les élus UNSA-Ferroviaire, qui portent régulièrement l'ensemble des points évoqués ci-dessus dans cette instance, ont voté « l'abstention » lors de cette consultation.**



2

Informations trimestrielles sur la situation de l'emploi T1 2023 (Anne REBEYROTTE)

- L'effectif disponible est de 3 834 salariés à fin mars 2023 (+ 9 par rapport à décembre 2022).
- L'effectif global est de 4 105 agents.
- Le taux de féminisation reste stable à 29 %.
- La répartition par catégories professionnelles est la suivante : 46 % de cadres, 33 % d'agents de maîtrise et 21 % d'agents d'exécution.
- Les contrats aidés (principalement des alternants) représentent 7 % donc largement au-delà du seuil légal de 5 % d'accueil (271 contrats à date) et les stagiaires sont au nombre de 11.
- Parmi les 56 cessations d'activité, 36 sont des départs à la retraite et 8 sont des démissions.
- Le solde des mobilités inter SA est positif : 100 mutations entrantes contre 29 sortantes.
- 17 recrutements en CDI ont été effectués depuis le début d'année et 21 en CDD.
- Enfin, on note 7 mises à disposition entrantes et 44 sortantes.

3

Projet référentiel « tenue » (Carole TABOUROT et Cécile ROUYER)

Retrouvez le compte-rendu de la CSSCT du 9 mars 2023 du secrétaire adjoint du CSE sur le groupe Workplace du CSE ([ICI](#)) détaillant ce projet d'évolution des tenues dites « image » et celles dites « technique ».

4

Mise en place d'un appui tactique vidéo temporaire sur la base travaux de Sainte-Geneviève-des-Bois (Estelle CHAUVIN)

La délégation UNSA-Ferroviaire a noté que ce dossier s'inscrit dans une stratégie de sécurisation et de protection des emprises permettant de dissuader et d'identifier les auteurs de futurs faits malveillants (en lien avec le préjudice d'un vol ayant eu lieu sur cette base travaux pour un montant de 210 k€ et, donc, un enjeu pour G&C afin de tenir le planning travaux).

Ainsi, pour ces motifs, la délégation UNSA-Ferroviaire a voté « pour » lors de cette consultation.

Retrouvez tous les dossiers présentés au CSE, mais aussi les comptes-rendus des commissions sur le site du CSE cse-gc.fr dans la rubrique « Mon CSE ».

